



Licenciement abusif pour cause d'absence injustifiée

Par **lampson**, le **28/12/2010** à **15:35**

Bonjour,
je travaille au luxembourg je suis en arret maladie depuis octobre , mon employeur m'a convoque a un entretien prealable de licenciement pour motif absence injustifiee .J'ai envoye ma feuille d'arret en recommande avec accuse de reception ,j'ai reçu l'accuse de reception signé mais l'employeur pretend qu&nd meme ne pas l'avoir eu et me licencie. est- il dans son droit quels sont mes recours?je ne suis pas syndiquée et n'ai pas de protection jutidique. merci de me renseigne

Par **P.M.**, le **28/12/2010** à **18:30**

Bonjour,
Il faudrait savoir si votre contrat de travail est de droit privé français, autrement je serais limité dans mes réponses...